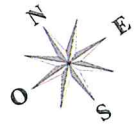

PIERRE ETOILE — TRIANGLE D'OR — ATELIER B.L.M. ARCHITECTURES

LE PLESSIS TREVISE
Av ARDOUIN - Av du GENERAL DE GAULLE

1 er Etage		
4P	Lot n°	A102

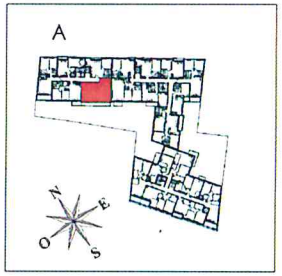

PIECES	Surface Habitable
Séjour	23.72 m²
Cuisine	8.11 m²
Chambre 1	12.45 m²
Chambre 2	9.69 m²
Chambre 3	9.45 m²
Salle de bain	4.65 m²
Salle d'eau	2.44 m²
Dégagement	6.09 m²
W.C	2.01 m²
TOTAL HABITABLE	78.61 m²
Balcon	19.97 m²
TOTAL ANNEXES	19.97 m²
TOTAL PRIVATIF	98.58 m²

SYMBOLE	DESIGNATION		
TE	Tableau électrique		
VI	Conduit de ventilation		
TH	Thermostat		
	Plafonnier		
	Applique		
APPUI OUIE	Appui de fenêtre		
PF	Porte PF		
PF	Porte PF		
PF	Porte de service coulissante		
	Terrasse bois ou carrelage		
	Radiateur		Convecteur
	Sèche-serviette		Poutre
	Rebord de fenêtre		Baie vitrée

GC	Gaine technique	PL	Placard
R	Réservation	PF	Porte-fenêtre
LV	Lave-vaisselle	F	Fenêtre
LL	Lave-linge	VR	Volet roulant
ML	Meuble de cuisine	TS	Tasseau
H+C+F	Hotte + Cuisson + Four		

12 MARS 2018

Echelle 0 0,5 1 2 3

NOTA 1 : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutres, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives. les conduits et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1).

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société. Aucune modification affectant l'installation électrique ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. les équipements électriques et de plomberie ne peuvent être déplacés, seuls les ajouts d'équipement peuvent être pris en compte jusqu'au démarrage des travaux.

NOTA 3 : Les hauteurs de seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 10 et 50 cm.